

Collecte des encombrants 2020

Merci de nous contacter au 03 81 63 84 63 ou 03 81 57 16 70
ou par mail : service.dechets@cclouelison.fr

COMMUNES	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Abbans Dessous	Mercredi 01 avril	Mercredi 25 novembre
Abbans Dessus	Mercredi 01 avril	Mercredi 25 novembre
Amancey	Mercredi 10 juin	Mardi 03 novembre
Amathay-Vésigneux	Mercredi 01 juillet	Jeudi 08 octobre
Amondans	Mercredi 27 mai	Mardi 10 novembre
Arc et Senans	Mardi 21 avril	Mardi 08 décembre
Bartherans	Mercredi 25 mars	Mardi 24 novembre
Bolandoz	Mercredi 01 juillet	Mercredi 04 novembre
Bonnevaux le Prieuré (Ornans-Bonnevaux)	Mercredi 11 mars	Mercredi 21 octobre
Brères	Mercredi 19 février	Mardi 06 octobre
Buffard	Mardi 07 avril	Mardi 15 décembre
By	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Cademène	Mardi 04 février	Mercredi 02 septembre
Cessey	Mercredi 29 avril	Mercredi 09 décembre
Chantrans	Mercredi 05 février	Mercredi 09 septembre
Charnay	Mercredi 29 avril	Mercredi 09 décembre
Chassagne-Saint-Denis	Mercredi 05 février	Mercredi 09 septembre
Châteauvieux-les-Fossés	Mardi 11 février	Mercredi 16 septembre
Chatillon/Lison	Mercredi 25 mars	Mardi 24 novembre
Chay	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Chenecey Buillon	Mercredi 13 mai	Mercredi 16 décembre
Chouzelot	Mardi 19 mai	Mardi 22 décembre
Cléron	Mercredi 27 mai	Mardi 10 novembre
Courcelles	Mardi 17 mars	Mardi 27 octobre
Crouzet-Migette	Mercredi 06 mai	Jeudi 08 octobre
Cussey/Lison	Mercredi 25 mars	Mardi 24 novembre
Déservillers	Mercredi 06 mai	Jeudi 12 novembre
Durnes	Mercredi 11 mars	Mercredi 21 octobre

7, rue Edouard Bastide – 25290 ORNANS * 03.81.57.16.33

contact@cclouelison.fr

www.cclouelison.fr

COMMUNES	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Échay	Mercredi 25 mars	Mardi 24 novembre
Échevannes	Mercredi 12 février	Mardi 22 septembre
Épeugney	Mardi 16 juin	Mercredi 18 novembre
Éternoz	Mercredi 18 mars	Mercredi 28 octobre
Fertans	Mercredi 15 avril	Mardi 17 novembre
Flagey	Mercredi 15 avril	Mardi 17 novembre
Foucherans (Tarcenay-Foucherans)	Mardi 25 février	Mercredi 07 octobre
Fourg	Mardi 07 avril	Mardi 15 décembre
Goux sous Landet	Mardi 17 mars	Mardi 27 octobre
L'Hôpital-du-Grosbois	Mercredi 26 février	Mardi 13 octobre
Lavans-Vuillafans	Mercredi 12 février	Mardi 22 septembre
Lavans Quingey	Mardi 19 mai	Mardi 22 décembre
Le Val	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Liesle	Mardi 07 avril	Mardi 15 décembre
Lizine	Mercredi 18 mars	Mercredi 28 octobre
Lods	Mardi 18 février	Mardi 29 septembre
Lombard	Mercredi 19 février	Mardi 06 octobre
Longeville	Mercredi 01 juillet	Jeudi 08 octobre
Malans	Mercredi 27 mai	Mardi 10 novembre
Malbrans	Mardi 04 février	Mercredi 02 septembre
Mérey /s Montrond	Mardi 10 mars	Mardi 20 octobre
Mesmay	Mercredi 19 février	Mardi 06 octobre
Montgesoye	Mercredi 12 février	Mardi 22 septembre
Montmahoux	Mercredi 06 mai	Jeudi 08 octobre
Montrond le Château	Mardi 16 juin	Mercredi 18 novembre
Mouthier-Haute-Pierre	Mardi 18 février	Mardi 29 septembre
Myon	Mercredi 25 mars	Mardi 24 novembre
Nans /s-Sainte-Anne	Mercredi 18 mars	Jeudi 08 octobre
Palantine	Mardi 17 mars	Mardi 27 octobre
Paroy	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Pessans	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Quingey	Mercredi 20 mai	Mercredi 23 décembre
Rennes / Loue	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Reugney	Mercredi 01 juillet	Mercredi 04 novembre

7, rue Edouard Bastide – 25290 ORNANS * 03.81.57.16.33

contact@cclouelison.fr

www.cclouelison.fr

COMMUNES	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Ronchaux	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Rouhe	Mardi 17 mars	Mardi 27 octobre
Rurey	Mardi 16 juin	Mercredi 18 novembre
Sainte-Anne	Mercredi 06 mai	Jeudi 08 octobre
Samson	Mercredi 24 juin	Mardi 01 décembre
Saraz	Mercredi 18 mars	Jeudi 08 octobre
Saules	Mercredi 11 mars	Mercredi 21 octobre
Scey-Maisières	Mardi 04 février	Mercredi 02 septembre
Silley Amancey	Mercredi 15 avril	Mardi 17 novembre
Tarcenay (Tarcenay-Foucherans)	Mardi 03 mars	Mercredi 14 octobre
Trepot	Mardi 25 février	Mercredi 07 octobre
Villers-sous-Montrond	Mardi 10 mars	Mardi 20 octobre
Vuillafans	Mardi 11 février	Mercredi 16 septembre



Communauté de Communes
Loue Lison

Communauté de Communes Loue Lison

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Dans votre commune le 2020

Les encombrants devront être sortis la veille au soir sur les trottoirs

Gros électroménager, meubles, matelas, canapés, pneus de Véhicule Léger (<3.5T) ...

• Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Ce sont des déchets qui, comme leur nom l'indique, sont « encombrants » : **c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas être transportés facilement dans une voiture.**

Par exemple, une cafetière n'est pas un déchet encombrant et ne sera donc pas collectée.

• Quel est le volume maximum autorisé par foyer ?

3 m³ : au-delà, les déchets seront laissés sur place. Merci de ne pas regrouper les tas avec les voisins pour éviter toute confusion sur le volume mis à la collecte par chaque foyer.

• À quel moment doivent-ils être sortis ?

Les encombrants doivent être sortis la veille du jour de collecte.

Les encombrants sortis le jour même de la collecte ne seront pas ramassés et ne pourront pas faire l'objet de réclamation.

• À quel endroit doivent-ils être présentés à la collecte ?

Les encombrants sont présentés devant chaque foyer en bord de voirie (accessible aux véhicules) de telle sorte que les agents de collecte n'aient aucun doute sur le fait qu'ils doivent les collecter.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Bois (planches, meubles...)

Mobilier (canapés, tables...)

Très grands cartons

Ferraille

DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : réfrigérateur...)

Pneus de véhicule léger : 4 maximum par foyer

DÉCHETS REFUSÉS

Tous les sacs

Les ordures ménagères

Les emballages recyclables

Les cendres

Les déchets verts

Huile de friture

Les pneumatiques hors véhicules léger (de camion (>3.5T), de tracteur...)

Déchets de déconstruction (gravats/inertes, plâtre, grillage, gouttières, fenêtres, carrelage, palettes...)

Déchets de professionnels (outillage, appareils, plastiques agricoles, chauffe-eau...)

Déchets trop lourds pour être hissés à 4 personnes dans le camion plateau

Les déchets toxiques ou à risque :

Déchets de soins, médicaments, déchets contenant de l'amiante, radioactifs ou à caractère explosif, bouteilles de gaz et extincteurs, produits phytosanitaires, huile de vidange, batteries, piles, lampes / néons, moteurs et cuves non vidangées, carcasses/épaves automobiles...